Interaction entre le système de renseignement d'eGRIS, le géoportail national et le géoportail de la MO

Autor(en): **Wicki, Fridolin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): **- (2010)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-871604

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Interaction entre le système de renseignement d'eGRIS, le géoportail national et le géoportail de la MO

Deux projets sont actuellement en cours au niveau national, appelés l'un comme l'autre à jouer un rôle majeur, dans le futur, pour la diffusion et la visualisation des données de la mensuration officielle (MO): le portail de renseignement du système électronique d'informations foncières eGRIS et le géoportail national qui s'inscrit dans le cadre de l'infrastructure nationale des données géographiques INDG. Le présent article vise à mettre en lumière l'interaction entre ces deux portails ainsi que les possibilités d'intégration du géoportail déjà existant de la MO.

Le projet eGRIS (cf. article p. 4) vise à mettre en place une infrastructure permettant d'accéder à des informations du registre foncier concernant toute la Suisse, d'obtenir des données du registre foncier et de réaliser des transactions électroniques avec les services cantonaux du registre foncier.
Les enquêtes menées auprès des clients ont clairement montré que les données de la MO devaient impérativement être proposées dans ce système de renseignement et de diffusion de données, en complément des données du registre foncier qui en constituent le coeur.

Le projet eGRIS se décompose en deux phases:
Des bases importantes ont été élaborées durant la *phase «eGRIS I»*, par exemple la définition de modèles de données et d'interfaces dont celle entre la mensuration officielle (MO) et le registre foncier (IMO-RF ou «petite interface»). L'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier (OFRF) est responsable de la poursuite du développement de ces bases, partiellement en collaboration avec la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M).
La *phase «eGRIS II»* comprend le développement d'un portail Internet dédié aux renseignements relatifs aux informations foncières et à l'obtention de données par voie électronique. Elle englobe également la mise en place d'une infrastructure de commerce électronique pour toutes les transactions entre le registre foncier et les banques, les assurances, les études de notaires, etc. La conception et la réalisation de cette application ont été confiées à SIX Group.

Bases légales	• Révision partielle du code civil (CC): droits réels immobiliers • Révision totale de l'ordonnance sur le registre foncier ORF • Ordonnance technique concernant le registre foncier OTRF • Adaptations de dispositions cantonales	
eGRIS I	• Modèle de données eGRIS • Interfaces IMO-RF, ISRF	
eGRIS II	• Sauvegarde à long terme et archivage	• Module de renseignement par voie électronique • Module d'obtention de données par voie électronique • Module de commerce électronique
Autres projets	• Infrastructure nationale de données géographiques INDG • Géoportail de la MO • Registre des notaires	

Compétence: OFRF SIX Group

Figure 1: projet eGRIS – phases

La sauvegarde à long terme et l'archivage de données du registre foncier – qui entrent également dans le cadre d'eGRIS II – sont du ressort de l'OFRF.
La gestion opérationnelle et le financement d'eGRIS durant la phase de projet sont assurés par SIX Group. L'exploitation future reste ouverte à l'heure actuelle. Une solution alliant deux sociétés promotrices auxquelles au moins les banques et les cantons participeraient est en discussion.

Géoportail national

Le géoportail national jouera un rôle central lors du développement par étapes de l'infrastructure nationale de données géographiques (INDG) puisqu'il permet d'accéder aux géodonnées, aux informations et aux services de l'INDG. Un premier projet de géoportail national a été développé et publié dans le cadre d'e-geo.ch.
Selon le plan d'action 2010 d'e-geo.ch, une première version du géoportail national est prévue d'ici à la fin 2010.
Il est incontestable que les données de la MO constituent un jeu de données essentiel de l'INDG, considérant leur fonction de géodonnées de référence, et qu'elles doivent donc être proposées via ce géoportail national.

Géoportail de la MO

L'Office fédéral de topographie swisstopo exploite depuis deux ans exactement un géoportail pour les données de la MO au profit des services fédéraux. Des services de consultation (WMS et pur service de visualisation) y sont proposés en complément d'un service de téléchargement (obtention de données). Les données peuvent par ailleurs être obtenues ou représentées conformément au mode de présentation du plan de base de la mensuration officielle (PB-MO).

Interaction entre les portails

Dans la perspective actuelle, il sera très probablement possible, à l'avenir, d'obtenir et de consulter des données de la MO via le portail de renseignement d'eGRIS

[1] Ordonnance sur la mensuration officielle (OMO), RS 211.432.2

[2] Code civil suisse (CC), RS 210

et via le géoportail national. Cette dualité correspond parfaitement au but de la MO tel que l'article 1 OMO[1] le définit.

Art. 1 OMO

[1] La mensuration officielle au sens de l'art. 950 CC désigne les mensurations approuvées par le canton et reconnues par la Confédération qui sont exécutées en vue de l'établissement et de la tenue du registre foncier.

[2] Les données de la mensuration officielle sont des géodonnées de référence utilisées par des autorités fédérales, cantonales et communales, des milieux économiques, des milieux scientifiques et des tiers pour obtenir des géoinformations.

La MO fait non seulement partie intégrante du *registre foncier* (cf. aussi art. 942 al. 2 et art. 950 al. 1 CC[2]) mais ses données sont également des *géodonnées de référence* qui servent de base géométrique à d'autres géodonnées de base. Deux tâches sont donc légalement assignées à la MO. Il est par conséquent logique qu'elle soit présente sur les portails correspondant à chacune de ces deux tâches (eGRIS et INDG).

Les deux portails de renseignement seront conçus de manière, tant du point de vue technique qu'organisationnel, à éviter au maximum les doublons. Différents modèles et diverses formes de collaboration sont envisageables (voir variantes A à C). Les variantes A et B ci-dessous sont réalisables à court terme, la variante C l'étant à moyen terme.

La *variante A*, solution qui tombe sous le sens pour une première phase, est très pragmatique par le fait que l'existant y est utilisé au mieux. Différents géoportails cantonaux existent aujourd'hui de même qu'un géoportail de la MO pour l'administration fédérale. Ce dernier est mis en réseau avec des portails cantonaux existants ou contient des copies des données de la MO. Le système de renseignement d'eGRIS est en cours de constitution. Sa mise en relation avec le géoportail de la MO fait actuellement l'objet de tests. Il serait théo-riquement envisageable – bien qu'assez peu probable – que le géoportail national prévu obtienne les informations concernant la MO via le géoportail de la MO (cf. figure 2). La mise en oeuvre de cette solution requiert l'assentiment des cantons.

La liaison directe, objet de la *variante B*, serait également envisageable en lieu et place de la variante A. Notons cependant qu'elle impliquerait un nouveau développement des éléments déjà existants, qu'elle ferait apparaître des doublons et que sa mise en oeuvre réclamerait davantage de temps. Il s'agirait par ailleurs, comme dans le cas de la variante A, d'une simple solution de transition qui resterait en place jusqu'à ce que le géoportail national puisse pleinement assumer ses fonctions. La décision de mettre en oeuvre la variante A ou la variante B à court terme doit être prise par les cantons en collaboration avec SIX Group.

La *variante C* constitue probablement la solution qui sera mise en œuvre à moyen terme. Elle part de l'hypothèse que tous les cantons disposent d'un géoportail cantonal et que le géoportail national est pleinement opérationnel. Il est possible, suivant les modalités d'organisation et les fonctionnalités du géoportail national, que le géoportail de la MO devienne superflu.

Fridolin Wicki
Responsable de la Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
fridolin.wicki@swisstopo.ch

Variante A: l'existant est utilisé au mieux

Variante B: liaison directe, des éléments déjà existants nécessitent un nouveau développement

Variante C: solution avec le géoportail national

